

## 1. PRESENTATION

LEARNING CONCEPT est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 146, rue de Rivoli 75001 Paris (France). LEARNING CONCEPT développe, propose et dispense des formations en présentiel, intra entreprise, et à distance en mode E-learning, ou sous forme de classes virtuelles ou classes à distance ainsi que des formations blended associant à la fois le présentiel et le E-learning.

## 2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services LEARNING CONCEPT relatives à des commandes passées auprès de LEARNING CONCEPT par tout client professionnel (ci-après « le Client »).

Learning Concept se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site [www.learningconcept.fr](http://www.learningconcept.fr). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de LEARNING CONCEPT, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que LEARNING CONCEPT ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LEARNING CONCEPT, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

## 3. ETUDE ET CONSEIL OPERATIONNEL

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par LEARNING CONCEPT comprenant les conditions de règlement. Pour signifier son acceptation, le client valide la proposition et émet un bon de commande.

## 4. FORMATIONS EN PRESENTIEL ET A DISTANCE

### 4.1 Formations intraentreprise

#### 4.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client, dans des locaux mis à disposition par le Client ou à distance (classes à distance, classes virtuelles).

#### 4.1.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par LEARNING CONCEPT. Sauf disposition contraire dans la proposition LEARNING CONCEPT, l'ensemble de la prestation sera intégralement payée à réception de la facture accompagnée de la feuille d'émargement.

## 5. FORMATIONS E-LEARNING

### 5.1 Descriptif

Le E-learning consiste en la dispensation de formations ouverte et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé.

Dans le cadre du E-learning, LEARNING CONCEPT consent au Client :

- l'ouverture de clés d'accès au service de la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT, au profit de l'utilisateur final (l'Utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s)
- pendant une période de 12 (douze) mois à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par LEARNING CONCEPT, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé ;
- le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;
- la mise à disposition au profit du Client d'un compte-rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation (« reporting »).

### 5.2 Test préalable et prérequis techniques

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre LEARNING CONCEPT et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT ; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

### 5.3 Accès au(x) module(s)

A réception du bon de commande signé, LEARNING CONCEPT transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client.

Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par LEARNING CONCEPT des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).

### 5.4 Durée de l'accès au(x) module(s)

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par LEARNING CONCEPT, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT sont concédés pour :

- une durée de 12 (douze) mois à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT.
- un nombre défini d'Utilisateurs
- la version disponible du ou des module(s) E-learning de LEARNING CONCEPT à la date d'acceptation de la commande par LEARNING CONCEPT.

### 5.5 Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par LEARNING CONCEPT visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

### 5.6 Droit d'usage personnel

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité

exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés.

Le Client se porte garant auprès de LEARNING CONCEPT de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai LEARNING CONCEPT de la perte ou du vol des clés d'accès.

En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, LEARNING CONCEPT se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

### **5.7 Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne**

La durée de formation est donnée à titre indicatif. LEARNING CONCEPT se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposée sur sa plateforme LMS, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

LEARNING CONCEPT pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

### **5.8 Garanties de LEARNING CONCEPT**

LEARNING CONCEPT s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme LMS, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

Le Client s'engage à informer LEARNING CONCEPT dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.

LEARNING CONCEPT fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme LMS fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.

Dans l'hypothèse d'une interruption de service par LEARNING CONCEPT liée à une intervention de maintenance corrective, LEARNING CONCEPT mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 72 heures ouvrées. Passé ce délai, LEARNING CONCEPT prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme LMS, LEARNING CONCEPT pourra également interrompre temporairement l'accès. LEARNING CONCEPT s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avvertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à LEARNING CONCEPT. LEARNING CONCEPT prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

### **5.9 Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur le(s) module(s)**

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.

Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

LEARNING CONCEPT ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule LEARNING CONCEPT peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de LEARNING CONCEPT
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par LEARNING CONCEPT.
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations.

### **5.10 Cookies**

Le Client informera chaque Utilisateur qu'un cookie, qui s'entend d'un bloc de données permettant à LEARNING CONCEPT d'identifier l'Utilisateur et servant à enregistrer des informations indispensables à sa navigation sur la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT, peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Le paramétrage du logiciel de navigation permet d'informer de la présence du cookie et éventuellement de la refuser. Le cookie installé ne contient que l'identifiant de l'Utilisateur et ne permet pas aux sites tiers d'identifier celui-ci. Le Client informera néanmoins l'Utilisateur qu'il est préférable de cocher l'option déconnexion à chaque fermeture de la session utilisateur.

### **5.11 Conditions financières**

Toute formation en E-learning fera l'objet d'une proposition commerciale et financière. Pour signifier son acceptation, le client valide la proposition et émet un bon de commande.

## **6. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS**

### **6.1 Documents contractuels**

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

### **6.2 Règlement par un Opérateur de compétences (OPCO)**

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à LEARNING CONCEPT. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par LEARNING CONCEPT au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à LEARNING CONCEPT au premier jour de la formation, LEARNING CONCEPT se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

### **6.3 Annulation des formations à distance et/ou en présentiel à l'initiative du Client**

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre LEARNING CONCEPT et le Client et sont bloquées de façon ferme.

Faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indument perçues de ce fait.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

- Dans un délai supérieur à deux semaines avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre deux semaines et trois jours ouvrables avant le début de la formation : 70% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 3 jours ouvrables avant le début de la formation : 100% du coût de la formation est dû.

### **6.4 Absence du stagiaire le jour de la formation**

Dans l'hypothèse où le stagiaire ne se présente par le jour de la formation, le coût de la session sera facturé à 100 % au Client.

## **7. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICE LEARNING CONCEPT**

### **7.1 Modalités de passation des Commandes**

La proposition et les prix indiqués par LEARNING CONCEPT sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par LEARNING CONCEPT d'un bon de commande signée par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par LEARNING CONCEPT à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

### **7.2. Facturation – Règlement**

#### **7.2.1 Prix**

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

#### **7.2.2 Paiement**

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;

aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture. En cas de retard de paiement, LEARNING CONCEPT pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. LEARNING CONCEPT aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à LEARNING CONCEPT.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

### **7.3. Limitations de responsabilité de LEARNING CONCEPT**

La responsabilité de LEARNING CONCEPT ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à LEARNING CONCEPT.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de LEARNING CONCEPT est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de LEARNING CONCEPT est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de LEARNING CONCEPT ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

### **7.4. Force majeure**

LEARNING CONCEPT ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à LEARNING CONCEPT, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LEARNING CONCEPT.

### **7.5. Propriété intellectuelle**

LEARNING CONCEPT est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique,

numérique, orale, ...) utilisés par LEARNING CONCEPT pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de LEARNING CONCEPT. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de LEARNING CONCEPT. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) E-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme LMS de LEARNING CONCEPT, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à une année à compter de l'ouverture des clés d'accès.

En tout état de cause, LEARNING CONCEPT demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

#### **7.6. Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LEARNING CONCEPT au Client.

LEARNING CONCEPT s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

#### **7.7. Communication**

Le Client accepte d'être cité par LEARNING CONCEPT comme client de ses offres de services, aux frais de LEARNING CONCEPT. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, LEARNING CONCEPT peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### **7.8. Protection des données à caractère personnel du stagiaire**

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services LEARNING CONCEPT en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services LEARNING CONCEPT associés, y compris l'accès à la plateforme Learning club. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier

applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à LEARNING CONCEPT, 146 rue de Rivoli, 75001 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. Pour les besoins d'accès à la plateforme Learning Club, les données du stagiaire sont hébergées sur un serveur dédié auprès de la société OvhCloud (serveur d'hébergement situé à Roubaix en France).

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LEARNING CONCEPT aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

#### **7.9. Droit applicable – Attribution de compétence**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET LEARNING CONCEPT A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHE UNE SOLUTION A L'AMIABLE ET, A DEFAUT, LE REGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.